

**ELECTION DU PRESIDENT.**  
**TICKET DE L'ADMINISTRATION.**

- Manufactures domestiques — Industries Internes — ELECTEURS N. ADAMS.**  
 JAMES VILLERIE — De St. Bernard,  
 A. LEBLANC — De l'Assomption,  
 C. BUSHNET — De Est-Baton-Rouge,  
 N. DECLOUET — De St. Martin,  
 B. MORRIS — Natichitoches.

**Noms des Candidats élus, dans l'Etat :**

**GOUVERNEUR :**  
 P. Derbigny, en faveur de l'Administration.

**REPRESENTANTS AU CONGRES :**  
 1er. district Congressional, — White, Administration ; 2d. district, Gortley Administration ; 3me. district, Overton, Jacksoniste.

**REPRESENTANTS :**  
 Paroisse d'Orléans, Waggon, Maurian, Duvalde, Shepherd, Buthe, Landreaux et Ducros, en faveur de l'Administration.

Paroisse de St. Bernard, E. Durois, Administré.  
 Paroisse de Plaquemines, V. Duplessis, Jacksoniste.  
 Paroisse de Jefferson, T. D. Livaudais, Administré.  
 Paroisse St. Jn. Baptiste, Boudousquier, Administré.  
 Comité des Allemands — Oct. Labranche — Administré.

Paroisse St. Jacques — Roman et Duplantier, Administration.  
 Paroisse de l'Ascension — J. Landry, Jacksoniste.  
 Paroisse de l'Assomption — Frist Jacksoniste, et Lallande Administré.

Paroisse La Fourche intérieure — A. Thibodeaux, Nicolas et Wheeler, tous pour l'Admin.  
 Paroisse Terrebonne — Léandre Thibodeaux — Administré.

Paroisse d'Iberville — Valéry Hebert, Jacksoniste.  
 Paroisse d'Orléans — Y. Patin, Administré.

Paroisse d'Est-Baton-Rouge — Winfree Administré.  
 Paroisse St. Martin — Bienenveu, Jacksoniste.

Paroisse Lafayette — Mouton, Martin, Jacksoniste.  
 Paroisse St. Landry — Wilkof, Jacksoniste, Moore et Vanhille, Administré.

Paroisse des Rapides — J. H. Johnston, Administré.  
 Robt. A. Crain, Jacksoniste.

Paroisse des Ayoyelles — Wm. Voorhies, Jacksoniste.  
 Paroisse des Natichitoches — Motover, James Dyer, Jacksonistes, Alex. L. Deblieux, Administré.

Paroisse Ste. Hélène — Breed et Strickland (Nous ne connaissons pas leur opinion.)  
 Paroisse Washington — Richardson, Jacksoniste.  
 Paroisse St. Tammany — Edwards, Jacksoniste.  
 Paroisse de Concordia — David Alexander, Jacksoniste.

**SENATEURS :**  
 Paroisses de Plaquemines — St. Bernard, P. Lacoste, Jacksoniste.  
 Paroisse Jefferson, Ch. Derbigny, Administré.  
 Paroisses St. Jean-Baptiste et St. Charles, F. L. Trouard, Administré.

Paroisses Ascension et St. Jacques — Randall Jacksoniste.  
 Paroisse des Opelousas — J. Dupré, Administré.

Paroisses de St. Tammany, Washington et Ste. Hélène — D. B. Morgan, Jacksoniste.  
 Paroisse des Rapides — Isaac Thomas, Jacksoniste.

Tout ; vingt-cinq Jacksonistes et trente-quatre en faveur de l'Administration.

**CONSEIL DE VILLE.**  
 Suite de la séance du Samedi, 19 Juillet.

Le maire expose qu'une foule de malheureux allemands se trouvent arrêtés dans cette ville, par suite de l'impossibilité où ils sont, faute d'argent, de pouvoir gagner les rivières de l'Ohio, lieu de leur destination. Une souscription a été ouverte en leur faveur, mais elle n'a produit que 426 piastres, somme actuellement entre les mains de ce magistrat ; insuffisante pour défrayer ces malheureux ; en conséquence, il demande que le conseil veuille bien leur allouer 100 piastres.

M. Rodriguez propose de déposer cette demande sur le bureau.

M. Gordon s'y oppose ; il prie MM. les Aldermen d'observer qu'une des plus belles attributions du Conseil de Ville est de pouvoir venir au secours des infortunés, et qu'une modique somme de cent piastres ne saurait être refusée par lui dans la circonstance présente. Des citoyens bienfaisants se sont empressés de donner l'exemple, et ajoute, l'honorable membre, ce ne sont pas seulement des motifs d'humanité qui doivent vous engager à cet acte, MM. mais aussi des motifs d'intérêt ; puisque ces malheureux étrangers peuvent être atteints par les maladies épidémiques qui régissent tous les ans, et les propager dans la ville, au grand danger de toute la population. En conséquence, M. Gordon a pu la demande du maire.

M. Rodriguez se lève de nouveau et annonce que nul plus qu'il n'est partisan des œuvres de bienfaisance ; il déclare que toute sa fortune a été consumée à faire du bien ; mais il pense que le Conseil, étant obéré, il ne peut sans injustice, s'occuper de faire des charités lorsque même il peut à peine satisfaire à ses engagements. L'honorable membre s'écrit et s'écrite : c'est à moi Rodriguez, que l'on veut apprendre ce que c'est que la charité ! je le sais mieux que personne ; moi qui ai donné toute ma fortune ! moi, qui donnerais ma montre et mes habits aux malheureux ! mais je ne peux pas disposer ainsi de l'argent de mes commettants. M. Gordon nous parle de faire des charités ; mais M. Gordon est un homme riche, et qu'est-ce que c'est pour lui qu'une somme de cent piastres ! rien, messieurs, ce n'est rien. Si vous voulez donner à tort et à travers à ces gens du Nord, qui nous viennent ici, bientôt vous les verrez venir la bouteille de rhum ou de whiskey à la main vous demander des cinquante piastres ! Que de femmes en petit chapeau nous recommandent de la sorte et qui ne seraient peut-être que le rebus des... (on nous dispensera de répéter le mot).

Ici l'honorable membre est interrompu par le Président qui le prie d'observer qu'il ne s'agit nullement des Américains du Nord, mais seulement de quelques malheureux Alsaciens qui ont besoin de cent piastres pour s'en aller.

Eh ! que m'importe à moi ? répond M. Rodriguez ; Alsaciens ou autres quel qu'il soit le pays, tout ce qui rode de l'ap-pelle "trôneur" ! je ne connais pas ces gens-là, je ne veux pas qu'on leur fasse cadeau des fonds de la ville.

M. Gordon est vivement peiné de l'interpellation de M. Rodriguez ; elle le force pour mettre fin à toute discussion sur cette matière qui blesse sa modestie, à exhiber la liste de souscription dont il a été parlé et sur laquelle le nom de M. Martin Gordon est porté pour la somme de 50 piastres, tandis que le don d'aucun autre souscripteur ne s'élève à plus de dix piastres.

M. le Président observe à M. Rodriguez que toute personnalité de ce genre devrait être bannie des discussions, et que l'habitude inconvenante de s'écarter des formes parlementaires en désignant les membres par leurs noms entraîne toujours à des désagréments de cette espèce, et que souvent une observation faite un *Milerman* et qui ne peut en rien le blesser, devient une agression véritable quand elle est adressée à Mr. tel ou tel.

M. Rodriguez s'empresse d'éclaircir son idée, et il prouve qu'il n'a point eu l'intention d'offenser personnellement M. Gordon dont il connaît parfaitement les bonnes dispositions et la bienfaisance.

La motion de M. Rodriguez est écartée. Celle de M. Gordon est adoptée.

M. Rodriguez demande l'appel nominal ; il en résulte que tous les membres présents ont voté pour, excepté M. Rodriguez, qui demande que son opposition soit consignée dans le procès-verbal et soit motivée ainsi : *parce qu'il pense que la démarche actuelle du conseil est une injustice.*

**Nouvelles Politiques.**

**Russie & Turquie.**

Par le navire Soûle, cap-R. G. Macy, arrivé du Havre à New York, nous avons reçu des papiers de Paris jusqu'au 15 Mai ; ils contiennent quelques nouvelles du siège de la guerre. Jusqu'à cette date le passage du Pruth n'était pas connu à Vienne. Mais la Gazette de France, du 4, dit : "L'armée russe a passé le Pruth ; elle traversera le Danube, et elle est maintenant en marche pour Constantinople. Au lieu de 40,000 hommes qui étaient nécessaires pour l'invasion de la Valachie et de la Moldavie, il y en a 250,000 en mouvement. La Mer-Noire est convertie de vaisseaux. Odessa est encombrée d'approvisionnement et d'armes. L'épée est tirée aux quartiers-généraux du commandant en chef de l'armée russe, et c'est à lui seul que les Turcs devront faire connaître leur soumission au traité d'Ackermann, et à celui du 6 Juillet, comme leur détermination à payer les frais de la guerre, s'ils veulent arrêter le torrent qui menace de les engloutir."

**FRANCE.**

On écrit de Toulon, 6 Mai : " Il y a actuellement dans la Méditerranée 87 bâtiments du roi de tous rangs, sans compter les goélettes ; savoir : 6 vaisseaux de ligne, 19 frégates, 22 corvettes, 6 gabarès et 34 bricks ; l'équipage de tous ces bâtiments forme un total d'environ 17,000 marins. On a donné l'ordre d'armer les bombards l'Achéron et le Vulcaïn. La gabarê le Vesuve, commandée par M. de Portzamparc, doit partir demain pour Mahon ; elle porte 40,000 rations de vivres. Elle ramènera ici le contre-amiral Collet, dont la santé a beaucoup souffert depuis un an qu'il commande devant Alger."

*Extrait de la Gazette de France.*

"Au moment où nous parlons de l'Arabie à été traversé. Ainsi l'Islamisme est menacé à la fois en Europe et en Asie, et personne ne peut prévoir quel sera le résultat de choc. Le premier coup de canon a été tiré, et les événements qui doivent en résulter dépendent d'une sagesse qui est au dessus de celle des hommes."

Que faisons nous tandis que de si grands intérêts se disputent ? Nous sommes occupés à décider s'il y a trop d'évêques dans les séminaires de second ordre, et par quel espèce de prières ils sont instruits. Nous discutons pour savoir si les préfets seront responsables des négligences en matière d'élections. Les esprits sont entièrement préoccupés de questions qui ne peuvent pas être résolues. "Les partis qui divisent la France et sa politique incertaine," dit le général Lamarque, "la privent du poids qu'elle devrait avoir dans la balance des pouvoirs européens."

A quelle époque avons nous eu plus besoin d'union et de force ? L'Autriche rassemble ses armées ; l'Angleterre arme ses flottes ; tous les partis dans la Grande Bretagne ne paraissent occupés qu'à cicatriser leurs blessures et à imposer silence à leurs disputes, pour donner à l'empire britannique les moyens de maintenir son influence et de profiter des événements.

Ainsi, pour nous servir de l'expression de Rousseau, tandis qu'une nation qui est campée en Europe depuis trois siècles lève fièrement l'étendard de la guerre pour défendre ses conquêtes contre un ennemi trois fois plus fort ; tandis que les Russes marchent à la domination qui leur a été promise par la célèbre Catherine, tandis que le peuple Grec fait de magnifiques efforts pour sortir d'esclavage, et qu'il échappe à une longue sujétion au prix de son sang, nous perdons notre énergie dans un labyrinthe de chicanes, nous sommes bouleversés chaque matin au gré des agitateurs politiques, et nous sommes soumis au joug des commis et des journalistes. [Trad. Editoriale.]

**ESPAGNE.**

Une lettre de Bayonne dit : Nous sommes assurés que d'après un nouvel arrangement entre la France et l'Espagne les forteresses de Jacca, de la Seo d'Urgel et de Cádiz doivent être évacuées. Le courrier qui était porteur de cet avis est arrivé à Bayonne le 6 courant avec des dépêches pour le roi à Saragosse, et d'autres pour Madrid et Cádiz.

**ALGER.**

Une lettre datée d'Alger le 2 de Mai, dit que les forces navales de cette puissance sont totalement désorganisées. La frégate et les quatre corvettes qui ont tant souffert dans la rencontre avec l'escadre française qui bloque, sont représentées comme étant en très mauvais état.

**PORTUGAL.**

Les avis de Lisbonne ne sont pas plus frais que ceux du dernier arrivage. Seulement nous apprenons que le Ministre Brésilien à Paris a protesté formellement devant le gouvernement français contre les usurpations de Don Miguel.

**FEUILLETON.**

*Navfrage de la corvette le Nautile, sur un rocher de l'Archipel, le 5 Janvier 1821.—Fin.*

Plusieurs avaient éprouvé des accidents affreux. Un entre autres, en traversant le détroit dans un moment peu favorable, s'était lancé contre les rochers, dont les pointes l'avaient tellement déchiré, qu'il n'avait à ses compagnons l'objet le plus hideux. Il languit toute la nuit et expira le lendemain matin. Ceux qui lui survécurent n'étaient pas trop en état de supporter les horreurs de la famine. Leurs forces s'affaiblissaient, l'espoirance les abandonnait, et le sort du canot redoublait leurs alarmes. De son salut dépendait le leur et la tempête était survenue avant qu'il eût pu gagner l'île vers laquelle il se dirigeait. Le jour vint éclairer une scène encore plus déplorable ; ils aperçurent autour d'eux les cadavres de leurs compagnons, et les corps de ceux qui luttaient contre la mort ; le charpentier mourut de la rigueur du froid.

Ces infortunés se livrèrent quelques instants à une espérance qu'ils devraient croire très-bien fondée, mais ils éprouvèrent un trait d'inhumanité si odieux, qu'il leur couvrit d'un opprobre éternel ceux qui en ont été coupables. A la naissance du jour, ils découvrirent un navire marchant vent arrière à pleines voiles, et se dirigeant vers leur rocher. Ils firent tous les signaux que leur état de détresse leur permit d'exécuter. Le navire arrêta sa course et mit son canon à la mer. L'on peut aisément concevoir la joie que cette manœuvre causa aux naufragés. Ils s'attendaient à une délivrance immédiate, ils s'empressèrent même de préparer un radeau pour les porter au delà des brisans, bien persuadés que le canot était pourvu de tout ce qui pouvait subvenir à leurs besoins. Ce canot s'approcha, en effet jusqu'à la portée du pistolet ; il contenait des hommes vêtus à l'européenne ; quelques instants ils regardèrent les Anglais ; mais tout-à-coup le commandant leur fit un signe avec son chapeau et retourna à son navire. Quelle peine extrême cette action barbare fit ressentir au naufragés, et quelle fut leur indignation en voyant ce bâtiment occupé toute la journée à recueillir les débris de leur corvette !

Ce cruel mécompte leur fit prononcer avec acharnement contre la barbarie de l'étranger, leurs pensées se dirigèrent uniquement vers le retour de leur canot, ne le voyant pas révenir ils se confirmèrent dans l'idée qu'il n'était perdu. Le désespoir s'empara d'eux. Leur soif devint insupportable. Quelques-uns eurent recours à l'eau de mer, et moururent après un affreux délire. Enfin le vent se calma ; les malheureux naufragés pour se garantir du froid se pressèrent les uns contre les autres, et se couvrirent des lambeaux de vêtements qui leur restaient.

Au milieu de cet état de souffrance et d'anxiété, ils entendirent soudain le voix de l'équipage de leur canot ; pour toute réponse ils demandèrent de l'eau ; malheureusement on n'avait pu en mettre que dans des vases de terre qu'il était impossible de transporter au milieu des brisans. Le contre-maitre leur annonça qu'un bateau pêcheur viendrait les prendre dans la matinée, ils furent obligés de se contenter de cette assurance.

Ils attendirent le jour avec une vive impatience ; pour la première fois depuis qu'ils étaient sur le rocher, le soleil vint les éclairer. Cependant ils ne voyaient pas arriver le bâtiment pêcheur et n'apercevaient plus leur canot. Que faire pour conserver leur existence ? La cruelle nécessité les contraignit à apaiser leur faim dévorante avec le corps d'un jeune homme mort la nuit précédente.

Dans la soirée, la mort fit de grands ravages parmi ces infortunés. Le capitaine et le lieutenant succombèrent ; c'étaient des officiers d'un vrai mérite. Le capitaine en second, jeune homme de vingt-six ans uniquement occupé de consoler ses compagnons d'infortune, supportait ses maux personnels avec une patience et une résignation exemplaires. Aucun murmure ne lui échappait.

Pendant la nuit, les naufragés concurrent l'idée de construire un radeau, et de gagner Cerigotto à l'aide du vent devenu favorable. Aussitôt que le jour parut, ils attachèrent ensemble plusieurs gros morceaux de bois, et se flattèrent du succès. Le radeau fut enfin mis à la mer ; mais hélas ! quelques minutes suffirent pour détruire un ouvrage qui avait occupé plusieurs heures les plus vigoureux de la troupe. Quelques-uns, saisis d'un nouveau désespoir, se précipitèrent sur de petites pièces de bois faiblement attachées ensemble, et qui offraient à peine assez d'espace pour s'y placer. Ils dirent adieu

à leurs camarades, et essayèrent d'affronter ainsi les dangers de la mer ; mais des courans inconnus les emportèrent rapidement, et les firent disparaître pour toujours.

Dans la soirée, ceux qui restaient encore furent également surpris par le retour de leur canot. Le contre-maitre leur dit qu'il avait éprouvé de grandes difficultés à engager les pêcheurs grecs de Cerigotto à s'embarquer dans leurs bateaux ; parce que le mauvais temps leur inspirait de grandes craintes ; ils n'avaient pas voulu non plus leur permettre d'emmener sans eux ces bateaux. Il exprima ses regrets de ce que ses camarades avaient souffert, et son chagrin de ne pouvoir encore les secourir, mais il leur fit espérer que si le vent continuait à être bon, les bateaux pourraient arriver le lendemain. Pendant que le contre-maitre parlait, une douzaine de ses camarades, réfugiés sur le rocher, eurent l'imprudence de se jeter à la mer pour gagner le canot. Deux y entrèrent, un se noya, les autres eurent le bonheur de regagner leur ancien poste. Le sort des deux embarqués fut envié par les habitants du rocher, mais ils blâmèrent fortement l'indiscrétion des autres, qui, en atteignant le canot, l'eussent indubitablement fait couler à fond, et causé la perte inévitable de tous.

Vers la fin du jour leur faiblesse augmenta, ils portaient leurs regards vers le soleil couchant, bien convaincus qu'ils ne le verraient plus se lever. Cependant un certain nombre vivait encore le lendemain matin, et tout-à-coup ils virent approcher les bateaux qu'on leur avait annoncés. La joie la plus extravagante succéda au morne désespoir. On se hâta de débarquer de l'eau, ils en burent avidement, et ils éprouvèrent un soulagement momentané.

On fit aussitôt les préparatifs nécessaires pour enlever le reste des malheureux naufragés d'un lieu si funeste à tant de leurs compagnons. Sur cent vingt-deux hommes à bord du Nautile, quand il périt il en était mort cinquante-huit. Ceux qui survivaient s'embarquèrent dans quatre bateaux-pêcheurs, et arrivèrent le même soir à Cerigotto. Leur premier soin fut d'envoyer chercher l'aide du maître, qui s'était sauvé à Péra, et y avait été laissé avec quelques hommes, quand le canot quitta cet îlot. Ils avaient épuisé toute l'eau fraîche qui s'y trouvait. Ils mangeaient les moutons et les chèvres qu'ils prenaient au milieu des rochers, et buvaient leur sang.

Les Grecs exercèrent l'hospitalité la plus touchante envers les Anglais ; mais ils ne purent efficacement soigner les plaies désolées, et comme l'état de ceux-ci exigeait les secours de l'art, on les transporta à Cerigo.



**Nouvelles Maritimes.**

**PORT DE LA NLE-ORLEANS.**  
*Expédiés.*

- Navire Highlander, Dyer, Boston, J Turo
- Brick Mary, Dobson, Port-au-Prince, Guttschalk et Reimers
- Goel. Escambia, Burley, St. Marc, capt.
- Arrivés.
- Bateau à vapeur Decatur, de Thibodeauville, avec du sucre à Mr Ferry—30 passagers.
- Bateau à vapeur Columbia, Crane, de Louis-ville, avec 3 bouillottes au bateau à vapeur-Planter, 80 bilstaine à W et M Montgomery ; 1 dou ce de Harrodsburgh à W B Jolly ; 84 rouleaux corde 96 ps toile d'emballage à G C et R Bell ; 25 lbs table à Dieks, Booker et co. 60 ps toile d'emballage à F Hagan et co. 47 rouleaux corde 23 do. fil de carret à Reynolds, Byrne et co. 10 \*stabaac à G A Jolly ; 8 do. à Foster et Hutton ; 8 lbs huile à J Ramsey ; 4 lbs noix à Gilbert, Martineau et co. 5 lbs huile à M Morgan ; 2 lbs tafac à J K Ferguson et co. 12 billes coton à J Lafande, 38 do à H Coke ; 1 do à W M Beal—16 pas.
- Bateau à vapeur Florida, Laurent, du Bayou Sarah, avec 3 billes coton à L. Millaudon ; 2 billes coton à P. Duderstadt—15 pas.
- Entré.
- Brick Orono, Munroe, de Tabasco, —rapporté.

**GLACES & SORBETS.**

MR. SEREAU, qui par suite d'une indisposition de plusieurs jours s'était vu contraint à fermer provisoirement son établissement de la rue d'Orléans, a l'honneur d'informer le public, et surtout les Dames de cette ville, qu'il vient de rouvrir et qu'on trouvera tous les soirs chez lui des Glaces et des Sorbets, au goût des amateurs. 17 juil.

COUR des preuvres, Jeudi 31 Juillet 1828 j'ex-posera en vente au faubourg Annunciation, à Pécouigneure des rues Céleste et de la N. Levée ; à 11 heures du matin, les effets mobiliers de la succession de feu Charles Berthaud, Par ordre de la cour,

21 Juillet C. BLACHE dep. reg. des test.  
 COUR des preuvres, mardi 29 Juillet 1828 j'ex-posera en vente à la bourse à midi, pour le compte de la succession de feu W. Bernwell jnr. un nègre nommé Owen. Conditions 12 mois de crédit en billet endossé à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour, GHS, BLACHE, 21 Juillet, dép. rég. des tests.

**HUILE DE LAURIER.**

A vendre par FORESTIER & Co phar-maciens. 19 juil.  
 AVIS — Le sousigné offre à vendre à Pamable le fond de son cabinet situé rue de la Levée N° 111, maison de feu Félix Arnaud. Tous ceux à qui il est dû sont priés de présenter leur compte pour être soldé ; et ceux qui doivent sont également priés de venir régler de suite. 19 juil.  
 Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$5 25 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, QUARANTE-CINQ onces de pain pour un escalin. Nlle-Orléans, 18 juillet 1828.  
 D. Prieur, 19 Juillet, Maire.

**Ventes Publiques.**

Mardi 23 Juillet, par Banduc et Domingon à 10 heures du matin, le fond de cabinet situé rue Girod entre celle Flarong et Carondelet de plus un terrain de 28 pieds 9 pouces de face à la rue Girod sur 120 de profondeur sur lequel existe une maison bien bâtie entre poteaux divisée en six appartemens avec une cuisine composée de trois chambres et d'une galerie. Les conditions \$500 payables au premier Novembre et le reste dans un an avare etc.

Vendredi 25 Juillet par Banduc et Domingon à midi à la bourse Hewlett, une négresse âgée de 30 ans ; garantie des vices et maladies prévus par la loi, un peu bien au train du ménage, s'occupant assez bien au train du ménage. Conditions : un cinquième comptant et le reste dans 11 et 22 mois de terme avec hypothèque etc.

Samedi 26 Juillet, à midi, à la Bourse, il sera vendu une négresse de 18 ans, nommée Mary, saisie par le maréchal.

Jeudi 31 Juillet à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu H Harris, une négresse nommée Luterica, âgée d'environ 70 ans. Conditions — comptant.

Jeudi, 31 Juillet, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Manuel Garcia, h de couleur, un NEGRE nommé Victor, créole de St. Domingue, âgé d'environ 28 ans, manoeuvre, un peu adonné à la boisson.

Condition. — Un quart comptant, et la balance à un an de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Jeudi 7 Aout, par le Register des testamens, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession Zarcan, la négresse Hannali, de 60 ans, et le nègre Auguste, créole de 25 ans, un petit cordonnier. Conditions, à 6 et 9 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque.

A FRETET.  
 Le beau brick français, fin voilier et dou-blement enivre la SOPHIE, capt. Nicolle, du port de 134 tonneaux est prêt à prendre charge. Pour les conditions s'adresser à D. J. BORDUZAT, Rue Royale No. 109. 22 juil.

POUR LA PROVIDENCE (R. J.)  
 Le beau brick fin voilier, POCALON-TAS, capt. Brown, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti ou à BOWERS, OSBORN et BOWERS. 19 juil.

POUR BOSTON  
 Le brick fin-croiseur MILTON, cap. Manfield, partira dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou bien à LINCOLN et GREEN. 18 Juillet

POUR NEW-YORK  
 (Mardi 23 du courant)  
 Le navire fin-voilier Amiel et cheville enivre NEPTUNE, capt. Lambert, partira positivement le 23 du courant, ayant la majeure partie de son chargement engagée. Quelques passages peuvent être commandés logés dans la chambre et dans l'entrepont à des conditions raisonnables. S'adresser à JOHN P. PAYSON, rue Conti, N° 23 18 Juillet

POUR PHILADELPHIE.  
 Le navire neuf, construit à Philadelphie, NORTH STAR, capitaine Thubert, partira pour ledit port, le 1er d'août. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co. Rue Royale, N° 83. 18 juil.

POUR BORDOUX  
 Le brick solide et fin voilier AURORA, cap. Ch. Antier, ayant tout son chargement engagé partira pour le port d'entrées le 31 Juillet courant. Pour passage s'adresser, ayant de bons aménagements s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou bien à J. B. AZARETO, Encoignure des rues de l'Esplanade et de la Croix. 16 Juillet

POUR NEW-YORK  
 Le brick SYPHAX, capt. Nichols, a besoin de Pencombrentement d'environ 400 barils pour compléter son chargement. Pour fret desquels, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis les Casernes, ou bien à BOWERS, OSBORN et BOWERS. 16 juil.

POUR RIO-GRANDE.  
 La bonne et solide goélette, clouée et chevillée enivre, CAHAWBA, capt. E. Tardy, partira sous peu de jours. Pour fret d'une centaine de barils, ou pour passage, s'adresser au capt. à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à M. P. COUGOY. 16 juil.

POUR PORT-AU-PRINCE.  
 Le beau brick fin voilier, MARY, capt. Dehson, partira vers le 5 de Juillet. Pour fret d'environ 200 barils ou pour passage, s'adresser au capitaine Dehson à bord, en face des magasins B lens, ou à GOTTSCHALK et REIMERS. 2 Juillet

POUR CAMPECHE & SICAL.  
 Le navire de première classe DESDAI-MONA, capt. Randall, est maintenant prêt à recevoir un chargement, et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co. 23 juil.

POUR BORDEAUX.  
 Le navire neuf VESTA, capt. McKown, partira sous peu, et peut prendre un grand nombre de passagers. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à JOHN CLARK, 53, rue Bienville. 20 juil.

POUR MADERE.  
 On expédiera pour ce port, une navire de première classe, si on offre de suite l'équivalent de 200 barils, pour fret. S'adresser à C. D. JORDAN. 20 juil.

POUR LE HAYRE.  
 Le brick de première classe HERCULES, capitaine Chase, construit depuis seulement un an, sera expédié d'ici au 1er de Juillet. Pour fret de 150 balles coton, ou passage, s'adresser à bord ou à Wm. NOTT et Comp. 18 Juin

A vendre par les sousignés.  
 EN débarquement du brick Levant de Bordeaux,  
 6 pipes eau-de-vie Ame. preuve.  
 25 barils de, blanche preuve du Mexique cont.  
 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.  
 12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.  
 132 passiers huile fine clarifiée.  
 1 cainis cote pailly en f.  
 1 do. robes cote pailly, fond lithographique.  
 3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.  
 1 do. fusils à pistons grand calibre.  
 1 do. pistolet. do. do.  
 40 mille capsules de première qualité.  
 Le tout ayant droit au drawback.  
 D. G. BORDUZAT & Co.  
 1er. juillet, N° 108 Rue Royale.